

L'édito La guerre est déclarée !

Sous couvert de mots destinés à rassurer, tels que « bienveillance », « gestion qualitative », « proximité » ou encore « école de la confiance », et alors même que le pays connaît l'une des plus graves crises sociales depuis longtemps, **c'est à une œuvre de destruction massive que se livre actuellement le gouvernement Macron / Philippe / Blanquer.**

En effet, alors que le ministre de l'Éducation Nationale s'était engagé en début de quinquennat à ne pas soumettre l'école à une énième loi « Éducation », on découvre depuis quelques jours, non seulement qu'il n'a pas tenu parole, mais pire, que la gravité des attaques dont l'École est victime avec ce gouvernement est sans précédent :

✓ vote dans la confidentialité (quelques dizaines de députés présents) de la **Loi Pour une école de la confiance** alors qu'elle est en capacité de bouleverser complètement l'existant. En permettant de regrouper dans un même établissement appelé « établissement des savoirs fondamentaux » les personnels intervenant dans des écoles élémentaires et des collèges, cette loi ouvre donc à terme la possibilité de fusionner rapidement leurs statuts.

✓ discussions en cours sur l'**avenir de la Fonction Publique**, avec en filigrane la critique des fonctionnaires et de leur « emploi à vie ». Elles pourraient aboutir à une pérennisation d'un vivier important de contractuels et à la dénationalisation de l'Éducation nationale, puisque **les statuts protecteurs disparaîtraient au profit de contrats individuels**. Le gouvernement cherche également à permettre **aux chefs d'établissement d'intervenir dans les carrières et les missions des enseignants et CPE**, par le développement d'une « GRH de proximité ». Toutes ces attaques, corrélées à la volonté d'en finir avec les CAP (Commissions Administratives Paritaires) où vos élus syndicaux – commissaires paritaires – siègent à égalité avec l'administration pour examiner vos évolutions de carrière, vos affectations, etc, ne sont que la traduction d'une idéologie destinée à détruire les services publics et notamment le service public d'éducation.

✓ **remise en cause du paritarisme** instauré lors de la création du statut général de la Fonction Publique et destiné à protéger les personnels. Jusqu'à cette année incluse, vous avez la garan-

tie que toutes les opérations de gestion vous concernant ont lieu en toute transparence, dans le respect de règles connues de tous et valables pour tous. **Le gouvernement envisage d'y mettre fin dès le 1^{er} janvier prochain. Vous seriez alors destinataire du résultat vous concernant, sans savoir comment vous l'avez obtenu, et sans être assuré que c'est bien ce résultat que vous deviez obtenir...**

Nous ne laisserons pas faire ! Et nous aurons besoin de vous, de votre mobilisation à nos côtés pour stopper ces projets aux conséquences désastreuses pour la Fonction publique, ses personnels et les usagers.

Mais pour l'heure, si vous lisez ces lignes, c'est que vous vous apprêtez à participer au mouvement intra-académique pour obtenir une affectation ou essayer d'améliorer votre situation professionnelle. **Le barème de notre académie, fruit d'une concertation constructive avec le rectorat de Lille, est assez équilibré et respectueux des différentes situations.**

Vous devrez cependant faire face à un **contexte de suppressions de postes importantes (287 dans l'académie) et de réformes des lycées généraux et technologiques** qui auront des conséquences sur vos possibilités de muter.

Quoi qu'il en soit, les élu-e-s du SNES-FSU, syndicat majoritaire dans le 2nd degré, seront à votre disposition pour vous informer, vous assister et vous défendre. N'hésitez pas à faire appel à eux !

Planning des réunions mutations

JOUR	ÉTABLISSEMENT	COMMUNE	HORAIRE
Mardi 12 mars	Lycée Paul Duez	Cambrai	17h30
Mercredi 13 mars	SNES de Lille - 209 rue nationale	Lille	15h00
Jeudi 14 mars	ESPE, salle 0.03 (réunion réservée stagiaires)	Villeneuve d'Ascq	17h00
Jeudi 14 mars	Collège Jean Jaurès	Calais	18h00
Vendredi 15 mars	Lycée Darchicourt	Hénin-Beaumont	17h30
Vendredi 15 mars	Lycée Branly	Boulogne	18h00
Lundi 18 mars	Lycée de l'Europe	Dunkerque	18h00
Lundi 18 mars	Lycée Malraux	Béthune	18h00
Lundi 18 mars	Collège Jules Verne (Epinette)	Maubeuge	18h00
Mercredi 20 mars	SNES de Lille - 209 rue nationale	Lille	15h00
Lundi 25 mars	Lycée Blaise Pascal	Longuenesse	18h00